lui qui fit bâtir l'église St-Vincent, nommée depuis St-Germain-Jes-Prés. (1)

558-561-3.

7me roi. CLOTATRE 1ER, fils de Clovis et de Clotilde, né en 497, ne fut d'abord que roi de Soissons, 511, et devint en 558 maître de la France entière par la mort successive de ses frères. Il assassina les fils de son frère Clodomir, héritiers du royaume d'Orléans; fit périr son propre fils Chramme, qui s'était un instant révolté contre lui. Il entreprit quelques expéditions heureuses. Il mourut en 561.

561-567-6.

8me roi.—Caribert ou Cherebert, l'aîné des fils de Clotaire 1er, eut en partage le royaume de Paris, et régna de 561 à 567: c'est sous lui que commença en Neustrie la puissance des maires du Palais. Caribert est aussi le premier roi de France qui ait été exclu par son évêque de la communion des fidèles à cause de sa luxure.

567-584-17.

9me roi. – Chilpéric 1er, le plus jeune des fils de Clotaire 1er, reçut en partage le royaume de Soissons l'an 561. Son règne n'est qu'une suite de crimes. Il périt assassiné en 584.

584 628-44.

10me roi. - CLOTAIRE II, fils de Chilpéric et de Frédégonde, succède à son père dans le royaume de Soissons à l'âge de 4 mois, en 584. Il fut défendu

père s qui ssons it de 493), résie les toire

e son

rchie

'oncit en
oi de
ouillé
nain,
lovis,
con-

qua-

lovis, nça à nir et ne, le

ses veux, aume taire.

lais-C'est

⁽¹⁾ L'usage a prévalu de ne compter comme rois de France que les rois de Paris ou de Neustrie.